

FICHE DE POSTE

CHARGE(E) DE DEVELOPPEMENT DU COMITE DE TENNIS DES HAUTS-DE-SEINE

CONTEXTE

Le Comité de Tennis des Hauts-de-Seine est une association, organisme territorial déconcentré de la Fédération Française de Tennis. Il est la structure de proximité pour la mise en œuvre de la politique fédérale concernant la pratique du Tennis, du Para-Tennis, du Beach-Tennis, du Padel et de la Courte Paume. A ce titre il conduit des actions éducatives, de développement, d'organisation de la compétition ; il met en œuvre un centre de formation et d'entraînement) au bénéfice des associations affiliées à la Fédération. L'action du comité est coordonnée par la ligue de l'Île de France.

Les ressources du Comité proviennent notamment des moyens attribués par la Fédération Française de tennis et par la Ligue Ile-de-France, d'une quote-part du montant des licences et de subventions. Par ailleurs, il génère des recettes grâce à son centre sportif départemental de 12 courts dont 8 couverts récemment rénovés, ouvert notamment aux actions tennis-entreprise et aux licenciés de la fédération.

Le Comité est administré par des Élus travaillant au sein d'un Bureau (11 membres) et d'un Comité de Direction (29 membres).

Le Comité emploie quinze salariés à temps plein et une vingtaine de salariés à temps partiel (principalement éducateurs de Tennis).

En 2023, le Comité Hauts-de-Seine représente :

- 59 clubs, dont 20 de plus de 1000 licenciés et 15 clubs Entreprise,
- 600 courts de Tennis
- 10 pistes de Padel
- 700 salariés dont 600 Enseignants
- 45 000 licenciés

A ce titre le Comité des Hauts-de-Seine est le premier Comité de Tennis de France en termes de licenciés en club et de revenus générés par les clubs qu'il a la charge d'accompagner.

Ainsi, l'ambition du Comité Hauts-de-Seine est de se situer à la pointe des innovations, en recherche permanente de solutions efficaces pour le développement des clubs et pour les accompagner dans les changements sociétaux et environnementaux.

Le projet « Horizon 2030 » constitue le moteur de toute la stratégie d'actions de changement à laquelle l'ensemble des Élus et Collaborateurs adhère.

FINALITE DE LA FONCTION

Le(a) chargé(e) de développement, sous l'autorité du Directeur du Comité, contribue au rayonnement du tennis sur le territoire des Hauts-de-Seine. En collaboration avec la Conseillère en développement, le Directeur, et les Elus, il (elle) mènera prioritairement des actions de soutien et d'accompagnement des clubs du territoire.

FONCTION PRINCIPALES

- Participer à la transformation numérique des clubs grâce au déploiement des outils C'tennis et ADSL.
- Participer au déploiement d'actions sociétales notamment par l'animation de groupes projets.
- Fournir une assistance dans les clubs pour la mise en œuvre des actions de développement.
- Prendre en charge la communication du Comité sur les différents supports (site internet, réseaux sociaux) en lien avec le pôle communication.
- Organiser les manifestations du Comité et les remises des prix en lien avec toutes les parties prenantes.
- Assurer les relations avec la Ligue Ile-de-France de Tennis et la Fédération Française de Tennis.
- Participer périodiquement aux tâches assurées par l'équipe administrative

PROFIL

- BAC+2
- Appétence pour le numérique, la maîtrise d'outils (ADSL et C'tennis) et les enjeux associés
- Appétence pour la communication, compétences de rédaction
- Maîtrise des outils informatiques (Pack office, Wordpress, Canva, FB, Insta)
- Compétences affirmées dans l'organisation d'évènements
- Sens des responsabilités, autonomie et rigueur, travail en équipe
- Savoir-être développé avec les différents interlocuteurs internes et externes
- Bonne présentation, aisance à l'oral, maîtrise rédactionnelle et orthographique.
- Connaissance de l'écosystème du Tennis serait un plus

ORGANISATION DU TRAVAIL

Temps de travail hebdomadaire : 35 heures
Travail principalement en journée/semaine.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Sous l'autorité directe du Directeur du Comité

CONDITIONS DE TRAVAIL

- CDI à temps plein au 30/04/2024
- Statut Technicien (CCNS groupe 3)
- Rémunération : en fonction de l'expérience
- RTT
- Poste basé au siège du Comité 4, rue Édouard Manet 92 500 Rueil-Malmaison.
- Déplacements dans le département à prévoir.